

Lexique

Appareil/appareillage : façon dont sont disposées les pierres d'une maçonnerie.

Arc de décharge : assemblage de pierres en forme de demi-cintre ou de triangle qui permet de répartir sur les extrémités la charge supportée par la partie inférieure d'un linteau.

Arêtier : se dit des tuiles qui recouvrent l'arête ou les arêtes du toit.

Assise : rang de pierres de même hauteur disposées horizontalement.

Baie : terme général qui désigne une ouverture dans un mur, une porte ou fenêtre.

Boutisse : pierre ou brique dont la plus grande dimension est perpendiculaire au parement et dont l'un des bouts est en parement.

Boutisse parpainge : pierre plus grande que les moellons disposée dans la largeur du mur et dont les deux bouts sont visibles en parement.

Cayrou : terme qui désigne une brique rectangulaire utilisée depuis le XVème siècle. Ses dimensions sont généralement de 22x44x5 cm.

Calade : technique de revêtement d'un sol qui consiste à caler entre eux des galets ou des pierres posées en délit et sur la tranche pour constituer un dallage.

Chaîne d'angle, ou besace d'angle : rang de matériaux distinct du reste de la maçonnerie dont les éléments sont liés d'une assise sur l'autre et qui renforce la liaison au niveau de l'angle formé par deux pans de mur.

Chevrons : pièces de bois fixées sur les pannes sur lesquelles sont clouées les liteaux ou les voliges.

Courant/couvrant : selon sa position sur le toit, la tuile change d'appellation : canal ou courant lorsqu'elle est posée au-dessous, face concave vers le ciel et grande largeur vers le faitage, chapeau ou couvrant lorsqu'elle est posée au-dessus, face convexe vers le ciel et grande largeur tournée vers l'égout.

Egout : rangée de tuiles formant une saillie hors du toit.

Enduit (à la chaux) : mortier qui recouvre les maçonneries apparentes.

Ergot : désigne une saillie laissée au dos de certaines tuiles plates pour permettre leur pose sur lattis.

Faitage : ligne horizontale au sommet du toit.

Fourrure : espace intermédiaire rempli de pierre entre deux parements.

Fruit : inclinaison donnée à un mur par rapport à la verticale.

Génoise : corniche maçonnée constituée de tuiles rondes comportant généralement de 1 à 5 rangs.

Harpe : pierre qui dans une chaîne d'angle est plus large que celles de dessus et de dessous.

Jambages : désigne les deux assises de pierre ou de maçonnerie qui soutiennent le linteau d'une fenêtre ou d'une porte.

Linteau : pièce horizontale de pierre ou de bois qui repose sur les jambages d'une baie et soutien la maçonnerie.

Moellon : pierre à bâtir aisément manipulable, brute (de forme quelconque), ébauchée (sommairement taillé avec 4 arêtes de parement d'équerre) ou équarrie.

Mortier à bâtir (de terre, de chaux) : mélange de chaux (liant), d'eau et de sable ou d'argile (agrégats) utilisé pour lier les maçonneries.

Opus incertum : assemblage apparent de moellons de formes irrégulières et aux arêtes vives; les faces latérales sont sommairement dressées. Les joints ont cependant une épaisseur constante.

Opus spicatum : appareil assisé formé de pierres posées de chant et en oblique, de sorte que d'une assise sur l'autre l'orientation des joints forme un épi.

Panneresse : pierre placée dans la maçonnerie avec sa longueur visible en parement.

Parement : face visible d'un mur, d'une maçonnerie.

Parefeuille : brique pleine rectangulaire en terre cuite.

Plain carré (tuile de) : tuile de rang sur la surface plane et rectangulaire du toit. Elle constitue l'essentiel de la couverture du toit.

Rampant : ce terme désigne la longueur d'un versant de toiture.

Rive : bordure latérale d'un toit.

Tortugada : tuile vernissée catalane de couleur verte. Elle est utilisée comme chéneau.

Volige : planche de bois fixée à la charpente qui sert de support de couverture.

Quelques adresses utiles :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.)

11, rue du bastion Saint-Dominique - 66 000 Perpignan
04 68 34 12 37

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

7, boulevard du Conflent - 66 000 Perpignan
04 68 35 88 00

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

10, rue Edmond Bartissol - 66 000 Perpignan
04 68 34 51 93

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

(ADEME)

119, Avenue Jacques Cartier - 34965 Montpellier Cedex 2
04 67 99 89 79

Espace Info-Energie, Conseil Général des Pyrénées-Orientales

Pôle Environnement

32, rue du Maréchal Foch - 66000 Perpignan
04 68 85 82 18

Pays Pyrénées Méditerranée

2, rue Jean Amade

b.p.121

66401 Ceret Cedex

04 68 87 43 24

www.payspyreneesmediterranee.org



Conception : Mnémosyne • Création : www.christiangay.net

Les mas et cortals

Bâtir Rénover Réhabiliter - Les Aspres



Les mas et cortals

Bâtir Rénover Réhabiliter - Les Aspres

Les mas sont liés à de très grandes exploitations de type latifundiaire.



Veinat, commune de Boule-d'Amont

L'image du paysage qui s'impose, est celle d'une vaste zone pastorale, dépourvue sur de grandes distances de boisement. Il faut imaginer un terrain découvert laissant partout apparaître la forte charpente de son relief sans cesse rayé des traits horizontaux des murs de pierre sèche.

« Les grands domaines sont souvent tenus par des propriétaires, résidant à Vinça, Rodès, Ille, Thuir ou Perpignan, sinon à Barcelone (marquis de Villèle). Pour beaucoup la richesse est plus mobilière, liée aux moutons, que foncière.



L'exemple du Mas Baills sur la commune de Prunet et Belpuig.

Au début du XIXème siècle la famille de Jean Baills possède un domaine de 282 hectares qui s'étend tout autour du Mont Hélène avec un mas et trois étables ou cortals produisant 211 francs par an. Son voisin, Jacques Grand, propriétaire du mas del Glaix, cultive 146 hectares qui rapportent 109 francs 47 centimes. Ainsi sept propriétaires de la commune de Prunet et Belpuig représentent à eux seuls plus de la moitié du finage (territoire de l'activité agricole d'une commune). (Jean Raynal).



L'implantation du mas

Le mas est situé à proximité ou sur le lieu même d'une source, dans un lieu qui ouvre sur un grand territoire. Son implantation par rapport au relief est avant tout fonctionnelle :

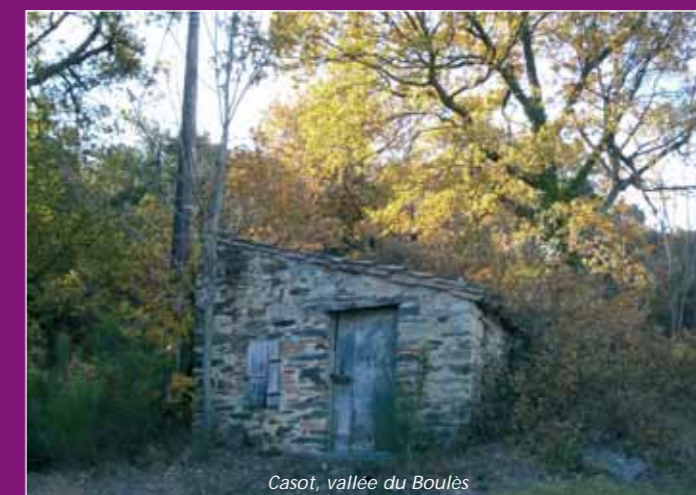
- Le bâtiment se protège du vent dominant.
- Des zones de plat assurent la possibilité de sécher les récoltes, battre les moissons avant d'engranger ce qui sera nécessaire pour les périodes de grand froid.
- Des aires extérieures de repos attenantes aux bergeries.

Le regard découvre des *veïnats* dans ce paysage à perte de vue. Ils sont situés à une distance variant de deux à trois quarts d'heure jusqu'à deux jours de marche. Brassiers et journaliers viennent de ces hameaux suivant les saisons proposer leurs services.

Les troupeaux restent peu au mas. Ils partent pacager sur les 143 hectares du mas Baills. Les bergers trouvent sur la propriété ici ou là des cortals qui leur permettent de s'abriter.



Vue générale du mas Baills



Casot, vallée du Boulès

Le logement des récoltes.

Le mas Baills offre des caractéristiques semblables aux autres mas. Ainsi, pour les récoltes :

- l'aire à battre sert à séparer les gerbes des grains. Une grande meule y est dressée.
- Les grains mis dans des sacs sont stockés au grenier.
- La paille provenant du battage des gerbes est placée à l'étage, au dessus de la bergerie ou de l'étable.
- Les feuilles de maïs sont séchées au grenier, elles serviront à remplir les matelas. Chaque mas contrôle un important territoire proportionnels aux cheptels qui y paissent. Aussi la provision de foin emmagasinée doit-elle subvenir à l'alimentation du bétail en période de froid.

Aujourd'hui, il est possible de rénover des bâtisses agricoles (anciennes caves ou bâtiments agricoles) en maison d'habitation, de façon à ce que, tout en préservant l'aspect extérieur traditionnel, il soit possible d'utiliser des matériaux performants et naturels (exemple de la cave de Terats).